



www.procap.ch



www.insieme.ch



www.proinfirmis.ch

Conférence de presse commune de Procap, Insieme et Pro Infirmis sur l'intégration scolaire des enfants avec handicap | Berne, le 23 octobre 2009

Parvenir à l'« école pour tous » nécessite un surcroît d'informations

En Suisse, de plus en plus d'enfants avec handicap se retrouvent sur les mêmes bancs d'école que leurs camarades sans handicap. L'intégration scolaire a réalisé d'immenses progrès ces dernières années, devenant une réalité dans de nombreux endroits. Sur la base de ce développement, les organisations pour personnes avec handicap Procap, insieme et Pro Infirmis font le constat d'un besoin accru en conseils et en informations chez les parents, le corps enseignant et les autorités scolaires. C'est pourquoi elles exigent la création d'offices cantonaux chargés de l'intégration et de la coordination, l'unification au niveau national des conditions-cadres relatives à l'intégration scolaire ainsi que la reconnaissance du droit fondamental à l'éducation pour tous.

L'intégration d'enfants avec un handicap n'effraie plus personne à l'école de Menzingen (ZG). Cela fait longtemps que les élèves avec tout type de handicap sont incorporés dans les classes normales existantes. 5 des 30 classes de l'école sont concernées. Selon le recteur, M. Pascal Jahn, les expériences réalisées se révèlent très positives : « Tout le monde bénéficie de cette intégration, pas seulement les enfants avec handicap ». Pour les enseignants-es, les cours intégratifs sont stimulants ; le recours au soutien d'enseignants spécialisés leur a permis de se former et d'être déchargés.

Le travail d'information d'insieme, organisation d'entraide de parents d'enfants mentalement handicapés, est important : Walter Bernet, président central d'insieme Suisse, explique combien « les mauvais exemples d'intégration, les fausses représentations et le manque d'informations ont conduit à une grande insécurité ». C'est pourquoi insieme a publié cet automne de nouvelles feuilles d'informations destinées aux parents, au corps enseignant ainsi qu'aux autorités, destinées à répondre aux questions les plus importantes en matière d'intégration scolaire. « De cette manière, nous souhaitons combler un vide en matière d'informations, réparer les malentendus et tracer la voie », poursuit M. Bernet. Car « on sait que les conditions les plus importantes à remplir pour parvenir à une intégration réussie sont une information complète et une communication claire ».

L'expérience de Martin Boltshauser, responsable du Service juridique de l'organisation d'entraide Procap, est similaire : « nous constatons une augmentation des demandes de conseils de la part de parents ». A son avis par contre, il serait extrêmement difficile de présenter des solutions standardisées, la nouvelle répartition des tâches entre cantons et Confédération ayant reporté la tâche d'intégration aux seuls cantons. « En Suisse, nous avons 26 modèles d'application et de financement différents en relation avec l'intégration scolaire ». Par ailleurs, les différentes mesures à prendre doivent s'adapter au type de handicap de l'enfant. « L'intégration ne fonctionne que lorsque les parents, les enseignants et les autorités sont inclus dans la recherche d'une solution ; et celle-ci doit correspondre aux besoins de l'enfant », constate Martin Boltshauser.

Pour Esther Lüthi, Directrice de Pro Infirmis Zurich, les expériences d'intégration scolaire effectuées jusqu'ici sont encourageantes : « comme nous l'apprend le travail de conseil, l'intégration en école normale est une voie intéressante, riche d'enseignements et porteuse de succès ; elle n'en est pas moins truffée de défis et d'obstacles ». L'engagement, la conviction et la persévérance de toutes les personnes concernées, particulièrement des parents, sont de rigueur. Il est donc important que les parents concernés reçoivent l'aide indispensable d'organisations spécialisées telles que Pro Infirmis. Celle-ci propose également aux parents et aux écoles un accompagnement au processus d'intégration (« Case management »). Pro Infirmis Zurich a par ailleurs lancé son propre projet et met à disposition de toutes les personnes concernées son savoir spécifique lié aux questions de handicap ainsi que ses conseils.

Sur la base de leurs expériences et de leur pratique, Procap, Insieme et Pro Infirmis formulent en outre trois revendications en vue de soutenir et de promouvoir l'intégration scolaire en Suisse :

- > Chaque canton devrait mettre en place un office spécialisé chargé de l'intégration et de la coordination, afin de conseiller et d'accompagner les parents, le corps enseignant et les autorités dans leurs processus d'intégration. L'office devrait pouvoir intervenir en cas de conflit.
- > Les conditions-cadres pour l'intégration scolaire devraient être consolidées et harmonisées au niveau national. Procap, Insieme et Pro Infirmis exigent de la part des cantons qu'ils adhèrent tous au concordat sur la pédagogie spécialisée, lequel les conduit à proposer une offre minimale de prestations comparables.
- > L'intégration scolaire n'est ni un privilège pour quelques enfants triés sur le volet, ni une restriction budgétaire : l'intégration scolaire, respectivement l'accès à l'école normale pour tous, correspond à la mise en œuvre du droit fondamental à l'éducation garanti par la Constitution fédérale – indépendamment de toute réflexion utilitaire. Cela mérite une claire reconnaissance politique ainsi que la preuve par l'acte de la part des autorités.

Il y a 15 ans, la Déclaration de l'ONU sur l' « école pour tous »

La « Déclaration sur les principes, les politiques et les pratiques en matière de besoins éducatifs spéciaux » a été adoptée en 1994 lors d'une Conférence mondiale de l'UNESCO à Salamanque. Elle invite les autorités à mettre en place l'« école pour tous » et à accélérer l'intégration des enfants avec handicap dans les écoles normales. [En savoir plus](#)

Alors que la conférence internationale « Return to Salamanca – Global Conference on Inclusive Education » en fera le bilan à Salamanque du 21 au 23 octobre 2009, les trois organisations pour personnes avec handicap Procap, Insieme et Pro Infirmis ont fait l'état des lieux de l'intégration scolaire en Suisse : comment est-elle mise en œuvre ? où se nichent les problèmes et les difficultés ? Comment les parents concernés, le corps enseignant et les autorités peuvent-ils trouver du soutien et des conseils ?

Pour toute question :

Bruno Schmucki, porte-parole Procap, Tél. 079 647 01 03